



SAFRAN VENTILATIONS SYSTEMS
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 258 316 euros
Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac
710 802 547 R.C.S. Toulouse

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE 2024
(COMPTES et ANNEXE)

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

Le 30 Avril 2025

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 258 316 euros

Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac

710 802 547 R.C.S. Toulouse.

COMPTES DE L'EXERCICE 2024**1.1 BILAN (en euros)**

ACTIF au 31 décembre	2024			2023
	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	1 833 893	1 782 018	51 876	37 528
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits & valeurs similaires	44 319	44 319	-	-
Fonds commercial (1)	-	-	-	-
Autres	1 789 575	1 737 699	51 876	37 528
Immobilisations corporelles	27 625 303	19 068 908	8 556 396	6 423 555
Terrains	157 594	-	157 594	157 594
Constructions	7 889 347	4 535 946	3 353 401	2 514 007
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 642 465	13 946 882	2 695 583	2 416 948
Autres	1 137 182	586 079	551 103	105 086
Immobilisations corporelles en cours	1 798 714	-	1 798 714	1 229 920
Avances & acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières (2)	77 145	-	77 145	65 145
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	77 145	-	77 145	65 145
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 536 342	20 850 925	8 685 416	6 526 228
Stocks & en cours	38 367 810	3 863 301	34 504 509	24 041 279
Matières premières & autres approvisionnements	24 957 302	3 090 641	21 866 662	13 928 258
En-cours production (biens & services)	10 862 282	-	10 862 282	8 537 081
Produits intermédiaires & finis	2 548 225	772 660	1 775 565	1 575 940
Avances & acomptes versés sur commandes	1 399 878	-	1 399 878	805 547
Créances (3)	38 737 334	161 790	38 575 544	30 993 818
Créances clients & comptes rattachés	29 035 398	161 790	28 873 608	23 179 810
Autres créances d'exploitation	9 701 936	-	9 701 936	7 814 008
Créances diverses	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	762	-	762	762
Disponibilités	36 866 172	-	36 866 172	36 014 229
Charges constatées d'avance (3)	39 576	-	39 576	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	115 411 531	4 025 091	111 386 440	91 855 635
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	144 947 873	24 876 016	120 071 857	98 381 863,56
(1) Dont droit au bail	-	-	-	-
(2) Dont à moins d'un an	-	-	-	-
(3) Dont à plus d'un an	-	-	-	-

PASSIF au 31 décembre	2024	2023
	Montants nets	Montants nets
Capital	1 258 316	1 258 316
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 749 897	4 749 897
Ecart de réévaluation		
Réserves	150 638	150 638
Réserve légale	150 638	150 638
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres	-	-
Report à nouveau	7 446 056	6 938 627
Résultat de l'exercice	25 165 675	18 307 429
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
CAPITAUX PROPRES	38 770 581,97	31 404 907
Provisions pour risques	21 396 047	20 373 366
Provisions pour charges	4 313 102	4 316 594
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 709 150	24 689 960
Dettes financières	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Banques créditrices	-	-
Intérêts courus sur banques créditrices et crédits de caisse	-	-
Concours courants bancaires	-	-
Emprunts & dettes financières divers	-	-
Dettes d'exploitation & diverses	46 946 316	34 716 524
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3 365 660	2 651 229
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	26 465 210	19 136 292
Dettes fiscales & sociales	12 274 788	10 809 033
Autres dettes d'exploitation	237 199	93 887
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales (Impôt sur les sociétés)	-	-
Autres dettes diverses	4 603 458	2 026 082
Produits constatés d'avance	8 645 810	7 570 472
TOTAL DES DETTES (1)	55 592 125	42 286 996
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	120 071 857	98 381 864
(1) Dont à plus d'un an (dont dettes financières)	-	-
Dont à moins d'un an	55 592 125	42 286 996

1.2 COMPTE DE RESULTAT (en euros)

	2024		2023
	Montants	Totaux partiels	
Production vendue		148 027 719	117 288 086
Ventes de produits fabriqués	146 201 395		114 591 676
Prestations de services	1 826 324		2 696 410
Montant net du chiffre d'affaires		148 027 719	117 288 086
Production stockée		16 733 577	10 705 498
En cours de production de biens	2 325 201		95 500
En cours de production de services			
Produits finis	14 408 376		10 609 998
Production immobilisée			
Production de l'exercice		164 761 296	127 993 584
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		95 207 478	69 466 589
Achats stockés matières premières, sous-traitance industrielle et autres	55 977 926		38 231 706
Achats stockés matières premières & sous-traitance industrielle			
Achats stockés marchandises	8 004 465		5 505 165
Achats stockés autres approvisionnements	462 073		383 031
Variations stocks matières premières & approvisionnements	5 997 126		6 237 380
Achats de sous traitance industrielle			
Achats non stockés matières & fournitures & services extérieur	1 452 819		1 254 691
Services extérieurs :	23 313 071		17 854 616
- Personnel extérieur	1 732 589		1 594 929
- Loyer crédit-bail mobilier			
- Loyer crédit-bail immobilier			
- Autres	21 580 482		16 259 687
Valeur ajoutée		69 553 818	58 526 995
Subventions d'exploitation	185 706	185 706	677 743
Impôts et taxes & versements assimilés		1 100 262	1 130 678
Sur rémunérations	425 483		437 888
Autres	674 780		692 789
Charges de personnel		31 379 407	27 064 560
Salaires & appointements	19 389 711		16 913 589
Charges sociales	11 989 696		10 150 971
Excédent brut d'exploitation		37 259 854	31 009 500
Reprise sur provisions & amortissements	10 058 511	10 058 511	7 004 657
Transferts de charges d'exploitation	641 117	641 117	189 185
Autres produits	519 691	519 691	332 282
Dotations aux amortissements & provisions		12 837 214	13 072 217
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 592 505		1 526 173
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions	785 567		911 480
Pour risques & charges : dotations aux provisions	10 459 142		10 634 564
Autres charges	218 140	218 140	65 315
Résultat d'exploitation		35 423 820	25 398 092

	2 024		2023
	Montants	Totaux partiels	Montants nets
<i>Report</i>		35 423 820	25 398 092
Produits financiers		1 338 522	1 009 544
De participations			
D'autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts & produits assimilés	1 338 522		1 009 544
Reprises sur provisions & transferts de charges financières			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières		133 197	123 500
Dotations aux amortissements & provisions	125 000		123 500
Intérêts & charges assimilés	2 500		
Différences négatives de change	5 697		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Résultat financier		1 205 325	886 044
Résultat courant avant impôt		36 629 145	26 284 136
Produits exceptionnels			40 878
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			40 878
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Produits de cessions d'éléments d'actif			
Subventions d'investissements virées au résultat			
Autres			
Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles		26 477	11 627
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Valeur comptable des éléments immobilisés & financiers cédés	26 477		11 569
Autres			
Dotations aux amortissements & provisions			
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux amortissements & autres provisions			
Résultat exceptionnel		-26 477	29 251
Résultat avant impôt & participation		36 602 668	26 313 387
Participation des salariés	2 878 731	2 878 731	1 923 365
Impôt sur les sociétés	8 558 263	8 558 263	6 082 593
Dotations LS. sociétés intégrées			
Reprises LS. sociétés intégrées			
Résultat de l'exercice		25 165 675	18 307 429
Plus-values ou moins-values de cessions comprises dans le résultat exceptionnel			
Produits de cessions d'éléments de l'actif			
- Sur immobilisations incorporelles			
- Sur immobilisations corporelles			
- Sur immobilisations financières			

1.3 TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros)

	2024	2023
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement		
Résultat net	25 166	18 307
Charges calculées	12 989	13 207
Reprises sur charges calculées	10 059	7 005
Résultat sur cession d'éléments d'actif	26	12
TOTAL CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	28 122	24 522
Autres ressources		
Augmentation des capitaux propres		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Réduction d'immobilisations financières		
Augmentation des dettes financières		
TOTAL AUTRES RESSOURCES	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	28 122	24 522
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	17 800	13 480
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles	3 778	1 994
- Immobilisations financières		
Remboursement des avances conditionnées		
Décaissement des dettes financières		-14
Reprise exceptionnelle	27	41
TOTAL DES EMPLOIS	21 605	15 501
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	6 517	9 020
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	5 666	3 811
VARIATION DE LA TRESORERIE	852	5 210

SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.258.316 euros

Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac

710 802 547 R.C.S. Toulouse

**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
DE LA SOCIETE SAFRAN VENTILATION SYSTEMS****1. SITUATION AU REGARD DES EVENEMENTS 2024**

La croissance de l'activité s'est poursuivie en 2024, sur tous les types de ventes et cela malgré un environnement extérieur qui reste très contraignant sur la supply chain tant interne qu'externe.

Au cours de l'année écoulée, des moyens supplémentaires ont été déployés afin d'absorber l'évolution de la demande clients :

- **Renforcement du support apporté aux fournisseurs**, piloté au sein d'une instance interne dédiée au suivi des situations les plus critiques : financement d'outillages chez les fournisseurs pour garantir la réalisation des commandes, suivi des commandes sur leurs sites de production, avances de trésorerie...
- **Ré-planification du cadencement de la demande chez les clients** les plus impactés par les retards de livraisons (Dassault, Général Electric ...)
- **Réorganisation interne des Directions** afin de favoriser de plus grandes synergies entre les équipes et plus d'agilité et de cohérence pour s'adapter aux crises successives de la supply chain externe
- Augmentation des effectifs de 20% entre décembre 2023 et décembre 2024, en particulier sur les fonctions **Directs de production (+ 26 personnes), Indirects de production (+ 13 personnes)** et + 20 personnes sur les autres activités de la société.

Ces efforts ont permis de réaliser une progression significative des ventes de la société entre 2023 et 2024 (+26%), tout en continuant à maîtriser le niveau de qualité des produits ; mais sans réussir à résorber le retard de livraison vis-à-vis des clients. Les actions qui ont pu ainsi être initiées vont devoir se poursuivre sur 2025, car la progression attendue du chiffre d'affaires est de l'ordre de 15%.

Afin de garantir l'atteinte des objectifs de 2025, et à plus long terme de construire une organisation robuste et agile, capable d'affronter les enjeux industriels des prochaines années ; 4 grands projets stratégiques sont définis pour démarrer dès 2025 :

- Projet OTD pour un retour d'un taux de livraisons à l'heure à 100%
- Projet EOLE qui vise à optimiser les flux et l'emprunte industrielle de la société en adaptant les modes de productions
- Management de la DATA pour améliorer et sécuriser la gestion de nos données dans un souci d'amélioration de la performance industrielle et économique

Annexe aux comptes annuels 2024 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

- les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- les solutions informatiques sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre.

Les **amortissements** pour dépréciation sont calculés selon les modes et durées suivants :

- Licence et brevets : linéaire, 3 ans.
- Les solutions informatiques : linéaire, 1 à 8 ans.
- Constructions : linéaire, 20 à 35 ans.
- Agencements et installations : linéaire, 10 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : linéaire, 5 ans.
- Matériel de transport : linéaire, 4 ans.
- Matériel et mobilier de bureau : linéaire, 5 à 10 ans.

Lorsqu'un amortissement sur une durée plus courte ou un amortissement dégressif sont admis fiscalement, un amortissement dérogatoire est constaté au passif.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée.

Le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'est élevé à 12 308k€.

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4 DEPRECIATION DES ACTIFS

Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation pour déterminer la valeur recouvrable de cet actif.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur actuelle d'un actif pris de façon isolée, les immobilisations sont regroupées en fonction de leur rattachement à des programmes, projets ou

3.9 OPERATIONS EN DEVISES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'un court couvert communiqué par Safran (appelé « cours couvert standard »), l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats est converti en euro à ce cours. Par ailleurs, les avances versées et reçues sont valorisées au cours couvert standard de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par Safran :

- les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le résultat.

- l'écart éventuel entre le cours couvert standard de la date de transaction et le cours couvert de la date d'encaissement, appliqué à la position nette clients/fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.

Pour les devises qui ne font pas l'objet d'une couverture Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif, et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

Les provisions en devises sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.

3.10 CONTRATS LONG TERME

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, selon les unités d'œuvres utilisées ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour

Annexe aux comptes annuels 2024 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

Conformément à cette méthode, la société a reconnu dans le résultat de cette année une charge de 5 k€ au titre de l'amortissement de l'excédent d'écart actuariel.

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023 a modifié le cadre institutionnel de la réforme des retraites en changeant les conditions d'exercice des droits (recul de l'âge de départ et allongement des cotisations) résultant des régimes de retraite.

Dans le cadre de la loi Industrie verte, il est utilisé dorénavant une table de mortalité non générée pour le calcul de l'engagement au titre de l'article 39 des cadres dirigeants.

Les droits du régime n'étant pas affectés par ce changement de législation, l'impact sur l'engagement est reconnu en écart actuariel pour 152k€ hors taxe Fillon.

3.13 ACTIONS DE PERFORMANCE

Le Conseil d'administration de Safran SA attribue périodiquement à des membres du personnel salarié du Groupe et aux dirigeants mandataires sociaux des actions de performance. L'attribution définitive de ces actions est soumise à condition de présence ainsi qu'à l'atteinte de conditions de performance internes et externes, dont la mesure est effectuée sur trois exercices consécutifs incluant l'exercice d'octroi. Safran réexamine périodiquement le nombre d'actions gratuites à remettre au regard des conditions de présence et des conditions de performance internes et externes. Cette charge relative aux plans encore en cours d'acquisition est reconnue linéairement sur la période d'acquisition des droits (soit 36 mois) dans les comptes annuels de la Société. Cette charge est déterminée en fonction du cours de rachat des actions par Safran et de la mise à jour des hypothèses de conditions internes et du nombre d'actions encore en vie.

Le montant de la charge comptabilisée au 31 décembre 2024 au titre de ces plans s'élève à 0 euros dû à une reprise de 380k€ sur l'exercice 2024.

Un nouveau plan (2024-2027) a été initié par décision du Conseil d'Administration de Safran SA du 21 mars 2024.

4. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE LA SOCIETE (en milliers d'euros)

ELEMENTS DU BILAN

Annexe aux comptes annuels 2024 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

soit 99€.

Pour ce même banc de test Rafale, la société Safran Ventilation Systems a conclu un contrat de location avec Engie, concernant l'alimentation du réseau en air comprimé.

Ce contrat, d'une valeur de 293k€ a fait l'objet à son entrée en service le 16 septembre 2021, d'un loyer mensuel de 24 454 € euros sur une période de 5 ans.

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Variation des immobilisations financières brutes

k€	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	VIREMENT DE POSTE A POSTE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS CESSIONS	VALEUR FIN EXERCICE
Prêts	0	-	-	-	-
Autres	66	-	12	-	78
TOTAL	66	0	12	0	78

Safran Ventilation Systems ne détient plus aucune action en propre au 31 décembre 2024.

Tableau des filiales et participations

Néant

4.3 ACTIF CIRCULANT

Analyse des stocks

k€	31.12.2023			31.12.2024		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Matières premières	16 801	-2 873	13 928	24 957	-3 090	21 867
En cours de production	8 537	0	8 537	10 862	0	10 862
Produits Finis	2 294	-718	1 576	2 550	-773	1 777
TOTAL GENERAL	27 632	-3 591	24 041	38 369	-3 863	34 506

Etat des échéances des créances

Annexe aux comptes annuels 2024 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

4.4 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

DESIGNATION DES VALEURS en euro	VALEUR NOMINALE	0 D'ACQUISITION	VALEUR D'INVENTAIRE
Actions TOFINSO	38	38	762

4.5 CAPITAUX PROPRES**Variation des capitaux propres**

Variation des capitaux propres (en milliers d'euros)	
Capitaux propres au 31.12.2023 (avant affectation)	31 405
Changement de méthode	
Variation des provisions réglementées	
Résultat net 2024	25 166
Distribution de dividendes	-17 800
Annulation actions propres	
Capitaux propres au 31.12.2024 (avant affectation)	38 771

(en milliers d'euros)	31.12.2023	Distribution Dividendes	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2024
Capital	1 258 316,00					1 258 316,00
Primes d'émission, de fusion,d'apport	4 749 896,72					4 749 896,72
Ecart de réévaluation						-
Réserves	150 638,40					150 638,40
Réserve légale	150 638,40					150 638,40
Réserves statutaires ou contractuelles	-					-
Réserves réglementées	-					-
Autres	-					-
Report à nouveau	6 938 627,09	-	507 429,18			7 446 056,27
Résultat de l'exercice	18 307 429,18	- 17 800 000,00	- 507 429,18	25 165 674,58		25 165 674,58
Subventions d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Total	31 404 907,39	- 17 800 000,00	-	25 165 674,58	-	38 770 581,97

Il n'y a aucun remboursement ni création d'action sur la période.

Capital social

Il est composé de 629 158 actions d'une valeur nominale de 2 euros au 31 décembre 2024.

Annexe aux comptes annuels 2024 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Engagement de retraite : hypothèses actuarielles

Nouveau format communication Cabinet DELOITTE		
<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2024	31.12.2023
Taux d'actualisation	3,50%	4,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de rendement des actifs	3,50%	4,00%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	Age taux plein	Age taux plein
Age probable de départ personnel non cadre	Age taux plein	Age taux plein
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	INSEE 2013-2015 / TGHF05

4.7 DETTES**Etat des échéances des dettes**

k€	MONTANT	DONT A 1 AN AU PLUS	DONT A PLUS 1 AN	DONT A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- deux ans au maximum à l'origine	-	-		-
- à plus de deux ans à l'origine	-	-		-
Emprunts et dettes financières divers (1)	-	-		-
TOTAL	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 366	3 366		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 465	26 465		-
Dettes fiscales et sociales	12 275	12 275		-
Autres dettes d'exploitation	237	237		-
TOTAL	42 343	42 343		-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		-
Dettes fiscales diverses (IS)	-	-		-
Autres dettes hors exploitation	4 603	4 603		-
TOTAL	4 603	4 603		-
Produits constatés d'avance	8 646	8 646		-
TOTAL GENERAL	55 592	55 592	-	-

(1) Dont

- Avances remboursables
- Comptes courants de participation

Dettes concernant les entreprises liées

Les dettes d'exploitation vis-à-vis des sociétés de Safran sont 1 584k€ au 31 décembre 2024.

Annexe aux comptes annuels 2024 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

4.9 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEESCharges :

Intérêts sur avances en compte courant	0 k€
--	------

Produits :

Intérêts sur avances en compte courant	0 k€
--	------

4.10 RESULTAT EXCEPTIONNEL

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.

La charge exceptionnelle s'élève à 26,477k€ et les produits exceptionnels sont de 0k€
D'où un résultat exceptionnel s'élevant à une perte de 26,477k€

4.11 PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION

Safran a versé en 2024 un montant de 1 958k€ de participation aux salariés de Safran Ventilation Systems au titre de l'exercice 2023 dans le cadre de l'accord Groupe de mutualisation de la participation.

4.12 INTERESSEMENT

Dans le cadre de la reprise d'activité du groupe et pour tenir compte des perspectives Safran Ventilation Systems, la Direction et les organisations syndicales ont signé un second avenant à l'accord d'intéressement 2021-2022-2023 le 28 juin 2022.

Sur cette base, le montant de l'intéressement provisionné à fin 2024, s'élève à 1 304k€.

4.13 IMPÔT SUR LES SOCIETES

Depuis le 1^{er} janvier 2013, Safran Ventilation Systems est inclus dans le périmètre d'intégration fiscale de Safran.

La convention d'intégration fiscale conclue avec Safran prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à Safran SA, société tête de Groupe. Le taux d'Impôt sur les sociétés pratiqué est de

Annexe aux comptes annuels 2024 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Créances**Impôts sur provisions non déductibles l'année de comptabilisation :**

- Contribution sociale de solidarité (Organic)	47
- Participation des salariés	744
- Congés payés	652
- IFC	65
- Provision pour risque & charges	39
- Créances clients	29
- Provision pénalités clients	1 665
- Amortissement excédentaire & TVTS	3
	-
Total créances d'impôt différé (1)	3 243

Dettes

- Amortissements dérogatoires	-
- Amortissements fiscal frais de R&D immobilisés	-
Total dettes d'impôt différé (1)	-

(1) Ces créances d'impôts différés sont potentielles et ne font pas l'objet de comptabilisation.

4.15 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETES REELLES

Engagements financiers

Safran Ventilation Systems n'a pas d'engagement à caractère financier.

Instruments financiers détenus par Safran

Safran Ventilation Systems a bénéficié de la couverture de change de Safran, soit 1€ = 1,12\$ sur l'ensemble de l'exercice 2024. Safran Ventilation Systems bénéficiera sur 2025 des résultats des instruments de couverture de change Safran. Le portefeuille d'instrument de couverture détenu par Safran est composé d'instruments fermes et optionnels. Le cours de couverture à la date de clôture a été fixé à 1€ = 1,12\$ compte tenu des couvertures données par le Groupe pour 2024.

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la Société et Safran S.A., une couverture de change est accordée par Safran S.A. à la Société par laquelle Safran S.A. s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la Société à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et Safran S.A. s'engage à reverser à la Société tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Annexe aux comptes annuels 2024 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

4.19 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

4.20 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Conformément à la loi N° 2014-288 du 5 mars 2014, le compte personnel de formation a été mis en place à compter du 1er janvier 2015, les heures acquises au titre du droit individuel à la formation, et non consommées au 31 décembre 2024 sont conservées.

4.21 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges sont essentiellement liés à la refacturation du personnel muté entre filiales du groupe (250 k€) ainsi que la refacturation salaires chargés et frais de déplacements de 2 expatriés chez SVS LLC aux US (364k€).

4.22 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

k€	Total 31.12.2022	Total 31.12.2023	Total 31.12.2024	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Garanties de restitutions d'acompte						
Garanties de bonne fin / exécution	810	660	504			504
Garanties de dispenses de garanties						
Autres engagements donnés	1653	1276	917		917	
Total engagements donnés	2463	1936	1421		917	504
Garanties de restitutions d'acompte						
Garanties de bonne fin / exécution						
Garanties de dispenses de garanties						
Autres engagements reçus						
Total engagements reçus						



Safran Ventilation Systems

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Safran Ventilation Systems

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Safran Ventilation Systems,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Safran Ventilation Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 258 316 euros
Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac
710 802 547 R.C.S. Toulouse

COMPTES DE L'EXERCICE 2024

1.1 BILAN (en euros)

ACTIF au 31 décembre	2024			2023
	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	1 833 893	1 782 018	51 876	37 528
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits & valeurs similaires	44 319	44 319	-	-
Fonds commercial (1)	-	-	-	-
Autres	1 789 575	1 737 699	51 876	37 528
Immobilisations corporelles	27 625 303	19 068 908	8 556 396	6 423 555
Terrains	157 594	-	157 594	157 594
Constructions	7 889 347	4 535 946	3 353 401	2 514 007
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 642 465	13 946 882	2 695 583	2 416 948
Autres	1 137 182	586 079	551 103	105 086
Immobilisations corporelles en cours	1 798 714	-	1 798 714	1 229 920
Avances & acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières (2)	77 145	-	77 145	65 145
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	77 145	-	77 145	65 145
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 536 342	20 850 925	8 685 416	6 526 228
Stocks & en cours	38 367 810	3 863 301	34 504 509	24 041 279
Matières premières & autres approvisionnements	24 957 302	3 090 641	21 866 662	13 928 258
En-cours production (biens & services)	10 862 282	-	10 862 282	8 537 081
Produits intermédiaires & finis	2 548 225	772 660	1 775 565	1 575 940
Avances & acomptes versés sur commandes	1 399 878	-	1 399 878	805 547
Créances (3)	38 737 334	161 790	38 575 544	30 993 818
Créances clients & comptes rattachés	29 035 398	161 790	28 873 608	23 179 810
Autres créances d'exploitation	9 701 936	-	9 701 936	7 814 008
Créances diverses	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	762	-	762	762
Disponibilités	36 866 172	-	36 866 172	36 014 229
Charges constatées d'avance (3)	39 576	-	39 576	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	115 411 531	4 025 091	111 386 440	91 855 635
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	144 947 873	24 876 016	120 071 857	98 381 863,56
(1) Dont droit au bail	-	-	-	-
(2) Dont à moins d'un an	-	-	-	-
(3) Dont à plus d'un an	-	-	-	-

PASSIF au 31 décembre	2024	2023
	Montants nets	Montants nets
Capital	1 258 316	1 258 316
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 749 897	4 749 897
Ecart de réévaluation		
Réserves	150 638	150 638
Réserve légale	150 638	150 638
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres	-	-
Report à nouveau	7 446 056	6 938 627
Résultat de l'exercice	25 165 675	18 307 429
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
CAPITAUX PROPRES	38 770 581,97	31 404 907
Provisions pour risques	21 396 047	20 373 366
Provisions pour charges	4 313 102	4 316 594
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 709 150	24 689 960
Dettes financières	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Banques créditrices	-	-
Intérêts courus sur banques créditrices et crédits de caisse	-	-
Concours courants bancaires	-	-
Emprunts & dettes financières divers	-	-
Dettes d'exploitation & diverses	46 946 316	34 716 524
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3 365 660	2 651 229
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	26 465 210	19 136 292
Dettes fiscales & sociales	12 274 788	10 809 033
Autres dettes d'exploitation	237 199	93 887
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales (Impôt sur les sociétés)	-	-
Autres dettes diverses	4 603 458	2 026 082
Produits constatés d'avance	8 645 810	7 570 472
TOTAL DES DETTES (1)	55 592 125	42 286 996
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	120 071 857	98 381 864
(1) Dont à plus d'un an (dont dettes financières)	-	-
Dont à moins d'un an	55 592 125	42 286 996

1.2 COMPTE DE RESULTAT (en euros)

	2024		2023
	Montants	Totaux partiels	
Production vendue		148 027 719	117 288 086
Ventes de produits fabriqués	146 201 395		114 591 676
Prestations de services	1 826 324		2 696 410
Montant net du chiffre d'affaires		148 027 719	117 288 086
Production stockée		16 733 577	10 705 498
En cours de production de biens	2 325 201		95 500
En cours de production de services			
Produits finis	14 408 376		10 609 998
Production immobilisée			
Production de l'exercice		164 761 296	127 993 584
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		95 207 478	69 466 589
Achats stockés matières premières, sous-traitance industrielle et autres	55 977 926		38 231 706
Achats stockés matières premières & sous-traitance industrielle			
Achats stockés marchandises	8 004 465		5 505 165
Achats stockés autres approvisionnements	462 073		383 031
Variations stocks matières premières & approvisionnements	5 997 126		6 237 380
Achats de sous traitance industrielle			
Achats non stockés matières & fournitures & services extérieur	1 452 819		1 254 691
Services extérieurs :	23 313 071		17 854 616
- Personnel extérieur	1 732 589		1 594 929
- Loyer crédit-bail mobilier			
- Loyer crédit-bail immobilier			
- Autres	21 580 482		16 259 687
Valeur ajoutée		69 553 818	58 526 995
Subventions d'exploitation	185 706	185 706	677 743
Impôts et taxes & versements assimilés		1 100 262	1 130 678
Sur rémunérations	425 483		437 888
Autres	674 780		692 789
Charges de personnel		31 379 407	27 064 560
Salaires & appointements	19 389 711		16 913 589
Charges sociales	11 989 696		10 150 971
Excédent brut d'exploitation		37 259 854	31 009 500
Reprise sur provisions & amortissements	10 058 511	10 058 511	7 004 657
Transferts de charges d'exploitation	641 117	641 117	189 185
Autres produits	519 691	519 691	332 282
Dotations aux amortissements & provisions		12 837 214	13 072 217
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 592 505		1 526 173
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions	785 567		911 480
Pour risques & charges : dotations aux provisions	10 459 142		10 634 564
Autres charges	218 140	218 140	65 315
Résultat d'exploitation		35 423 820	25 398 092

	2 024		2023
	Montants	Totaux partiels	Montants nets
<i>Report</i>		35 423 820	25 398 092
Produits financiers		1 338 522	1 009 544
De participations			
D'autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts & produits assimilés	1 338 522		1 009 544
Reprises sur provisions & transferts de charges financières			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières		133 197	123 500
Dotations aux amortissements & provisions	125 000		123 500
Intérêts & charges assimilés	2 500		
Différences négatives de change	5 697		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Résultat financier		1 205 325	886 044
Résultat courant avant impôt		36 629 145	26 284 136
Produits exceptionnels			40 878
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			40 878
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Produits de cessions d'éléments d'actif			
Subventions d'investissements virées au résultat			
Autres			
Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles		26 477	11 627
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Valeur comptable des éléments immobilisés & financiers cédés	26 477		11 569
Autres			
Dotations aux amortissements & provisions			
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux amortissements & autres provisions			
Résultat exceptionnel		-26 477	29 251
Résultat avant impôt & participation		36 602 668	26 313 387
Participation des salariés	2 878 731	2 878 731	1 923 365
Impôt sur les sociétés	8 558 263	8 558 263	6 082 593
Dotations LS. sociétés intégrées			
Reprises LS. sociétés intégrées			
Résultat de l'exercice		25 165 675	18 307 429
Plus-values ou moins-values de cessions comprises dans le résultat exceptionnel			
Produits de cessions d'éléments de l'actif			
- Sur immobilisations incorporelles			
- Sur immobilisations corporelles			
- Sur immobilisations financières			

1.3 TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros)

	2024	2023
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement		
Résultat net	25 166	18 307
Charges calculées	12 989	13 207
Reprises sur charges calculées	- 10 059	- 7 005
Résultat sur cession d'éléments d'actif	26	12
TOTAL CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	28 122	24 522
Autres ressources		
Augmentation des capitaux propres		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Réduction d'immobilisations financières		
Augmentation des dettes financières		
TOTAL AUTRES RESSOURCES	-	
TOTAL DES RESSOURCES	28 122	24 522
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	17 800	13 480
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles	3 778	1 994
- Immobilisations financières		
Remboursement des avances conditionnées		
Décaissement des dettes financières		-14
Reprise exceptionnelle	27	41
TOTAL DES EMPLOIS	21 605	15 501
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	6 517	9 020
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	5 666	3 811
VARIATION DE LA TRESORERIE	852	5 210

**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
DE LA SOCIETE SAFRAN VENTILATION SYSTEMS**

1. SITUATION AU REGARD DES EVENEMENTS 2024

La croissance de l'activité s'est poursuivie en 2024, sur tous les types de ventes et cela malgré un environnement extérieur qui reste très contraignant sur la supply chain tant interne qu'externe.

Au cours de l'année écoulée, des moyens supplémentaires ont été déployés afin d'absorber l'évolution de la demande clients :

- **Renforcement du support apporté aux fournisseurs**, piloté au sein d'une instance interne dédiée au suivi des situations les plus critiques : financement d'outillages chez les fournisseurs pour garantir la réalisation des commandes, suivi des commandes sur leurs sites de production, avances de trésorerie...
- **Ré-planification du cadencement de la demande chez les clients** les plus impactés par les retards de livraisons (Dassault, Général Electric ...)
- **Réorganisation interne des Directions** afin de favoriser de plus grandes synergies entre les équipes et plus d'agilité et de cohérence pour s'adapter aux crises successives de la supply chain externe
- Augmentation des effectifs de 20% entre décembre 2023 et décembre 2024, en particulier sur les fonctions **Directs de production (+ 26 personnes)**, **Indirects de production (+ 13 personnes)** et + 20 personnes sur les autres activités de la société.

Ces efforts ont permis de réaliser une progression significative des ventes de la société entre 2023 et 2024 (+26%), tout en continuant à maîtriser le niveau de qualité des produits ; mais sans réussir à résorber le retard de livraison vis-à-vis des clients. Les actions qui ont pu ainsi être initiées vont devoir se poursuivre sur 2025, car la progression attendue du chiffre d'affaires est de l'ordre de 15%.

Afin de garantir l'atteinte des objectifs de 2025, et à plus long terme de construire une organisation robuste et agile, capable d'affronter les enjeux industriels des prochaines années ; 4 grands projets stratégiques sont définis pour démarrer dès 2025 :

- Projet OTD pour un retour d'un taux de livraisons à l'heure à 100%
 - Projet EOLE qui vise à optimiser les flux et l'emprunte industrielle de la société en adaptant les modes de productions
 - Management de la DATA pour améliorer et sécuriser la gestion de nos données dans un souci d'amélioration de la performance industrielle et économique

 - Déploiement d'un nouvel ERP afin de répondre d'une part à l'obsolescence de l'outil
-

actuel AX et d'autre part de renforcer la cyber sécurité de la société.

Pour préparer l'avenir, Safran Ventilation Systems va continuer **les activités de Recherche et Développement en 2025**, qui représentent une part significative de son budget (5.8% d'autofinancement sur résultat d'exploitation en 2024) et 22% de ses effectifs.

Les axes de recherche s'orientent sur l'innovation technologique pour répondre aux attentes de clients (bruit, fiabilité, masse, coûts) et sur le développement de produits compatibles avec de la haute tension. Les équipes sont également complètement impliquées dans des projets visant à répondre aux défis écologiques et environnementaux et notamment sur les programmes liés à l'avion plus électrique : ecompresseur, pile à combustible, taxiage, moteurs non propulsifs pour hybridation ...

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET LIQUIDITÉS

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 REFERENTIEL APPLIQUE

Les comptes sociaux au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1^{er} janvier 2024).

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations créées par l'entreprise sont comptabilisées au coût de production.

A partir du 1er janvier 2007, l'intégralité des frais de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de recherche sont maintenus dans les charges de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

- les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- les solutions informatiques sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes et durées suivants :

- Licence et brevets : linéaire, 3 ans.
 - Les solutions informatiques : linéaire, 1 à 8 ans.
-

-
- Constructions : linéaire, 20 à 35 ans.
 - Agencements et installations : linéaire, 10 ans.
 - Installations techniques, matériel et outillage industriels : linéaire, 5 ans.
 - Matériel de transport : linéaire, 4 ans.
 - Matériel et mobilier de bureau : linéaire, 5 à 10 ans.

Lorsqu'un amortissement sur une durée plus courte ou un amortissement dégressif sont admis fiscalement, un amortissement dérogatoire est constaté au passif.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée.

Le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'est élevé à 12 308k€.

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4 DEPRECIATION DES ACTIFS

Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation pour déterminer la valeur recouvrable de cet actif.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur actuelle d'un actif pris de façon isolée, les immobilisations sont regroupées en fonction de leur rattachement à des programmes, projets ou familles de produits.

3.5 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de production hors frais financiers.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

3.6 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La Société a renforcé le suivi de ses risques clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs.

Dans le contexte de crise mondiale une attention particulière a été apportée aux compagnies aériennes et notamment à celles ayant annoncé des plans de restructuration.

Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire...) ont été provisionnés au cas par cas.

3.7 DISPONIBILITES

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société.

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

3.8 FAITS GENERATEURS DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires des biens vendus (produits finis première monte, pièces détachées, rechanges, pièces réparées,) est constaté à la livraison du bien.

Le chiffre d'affaires lié à des activités de développement est constaté à l'avancement des travaux effectués.

Le chiffre d'affaires lié à des contrats à l'heure de vol est constaté à l'avancement des coûts.

3.9 OPERATIONS EN DEVISES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'un cours couvert communiqué par Safran (appelé « cours couvert standard »), l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats est converti en euro à ce cours. Par ailleurs, les avances versées et reçues sont valorisées au cours couvert standard de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par Safran :

- les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le résultat.
- l'écart éventuel entre le cours couvert standard de la date de transaction et le cours couvert de la date d'encaissement, appliqué à la position nette clients/fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.

Pour les devises qui ne font pas l'objet d'une couverture Safran, l'incidence des

revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif, et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

Les provisions en devises sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.

3.10 CONTRATS LONG TERME

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, selon les unités d'œuvres utilisées ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieur aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice.

3.11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.

Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

3.12 RETRAITE ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

-
- ✓ Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise,
 - ✓ Le personnel cadre bénéficie par ailleurs de régimes complémentaires à cotisations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. La société a retenu comme méthode celle introduite par l'IFRIC IC. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuair indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

Conformément à cette méthode, la société a reconnu dans le résultat de cette année une charge de 5 k€ au titre de l'amortissement de l'excédent d'écart actuariel.

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023 a modifié le cadre institutionnel de la réforme des retraites en changeant les conditions d'exercice des droits (recul de l'âge de départ et allongement des cotisations) résultant des régimes de retraite.

Dans le cadre de la loi Industrie verte, il est utilisé dorénavant une table de mortalité non genrée pour le calcul de l'engagement au titre de l'article 39 des cadres dirigeants. Les droits du régime n'étant pas affectés par ce changement de législation, l'impact sur l'engagement est reconnu en écart actuariel pour 152k€ hors taxe Fillon.

3.13 ACTIONS DE PERFORMANCE

Le Conseil d'administration de Safran SA attribue périodiquement à des membres du personnel salarié du Groupe et aux dirigeants mandataires sociaux des actions de performance. L'attribution définitive de ces actions est soumise à condition de présence ainsi

qu'à l'atteinte de conditions de performance internes et externes, dont la mesure est effectuée sur trois exercices consécutifs incluant l'exercice d'octroi. Safran réexamine périodiquement le nombre d'actions gratuites à remettre au regard des conditions de présence et des conditions de performance internes et externes. Cette charge relative aux plans encore en cours d'acquisition est reconnue linéairement sur la période d'acquisition des droits (soit 36 mois) dans les comptes annuels de la Société. Cette charge est déterminée en fonction du cours de rachat des actions par Safran et de la mise à jour des hypothèses de conditions internes et du nombre d'actions encore en vie.

Le montant de la charge comptabilisée au 31 décembre 2024 au titre de ces plans s'élève à 0 euros dû à une reprise de 380k€ sur l'exercice 2024.

Un nouveau plan (2024-2027) a été initié par décision du Conseil d'Administration de Safran SA du 21 mars 2024.

4. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE LA SOCIETE (en milliers d'euros)

ELEMENTS DU BILAN

4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Variation des immobilisations incorporelles et corporelles

k€	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS	MISES H.S. ou VIRT. POSTE A POSTE	REGUL METHODE	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	45					45
Frais de R&D						
Autres	1 755			34		1 789
SOUS-TOTAL	1 800			34		1 834
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrain	158					158
Constructions	7 126	152	-719	1 330		7 889
Inst. techniques, matériels & outillage et inforamtiqu	17 405		-2 023	1 261		16 643
Autres	894		-329	572		1 137
Immobilisations corporelles en cours	1 230	3 766		-3 197		1 799
Avances et acomptes						
SOUS-TOTAL	26 813	3 918	-3 071	-34		27 626
TOTAL GENERAL	28 613	3 918	- 3 071		-	29 460

Les immobilisations en-cours comprennent entre autres les dépenses en cours d'immobilisation au titre de bancs de test, d'outillages fournisseurs ou internes et de travaux de gestion technique du bâtiment.

Variation des amortissements et des dépréciations

k€	VALEUR DEBUT	DOTATIONS	CESSIONS	REGUL /et/ou	VALEUR FIN
	DEBUT D'EXERCICE	LINEAIRES		CHANGT	D'EXERCICE
				METHODE	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	45				- 45
Frais de R&D					-
Autres	1 717	20			1 737
SOUS-TOTAL	1 762	20			1 782
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions	4 612	632	- 707	-	4 537
Inst.techniques, matériels&outillage et informatiqu	14 988	968	- 2 010	-	13 946
Autres	788	124	- 327		585
SOUS-TOTAL	20 388	1 724	- 3 044	-	19 068
TOTAL GENERAL	22 150	1 744	- 3 044	-	20 850

Information en matière de crédit-bail

Dans le cadre de la rénovation de son outil industriel, la société a procédé à un contrat de location-financement auprès de la société EDF-Optimal Solutions concernant un four dédié au banc de test Rafale.

Ce contrat, d'une valeur de 713k€ a fait l'objet à son entrée en service le 15 avril 2014, d'un loyer mensuel de 5 940 euros sur une période de 10 ans.

Enfin, le contrat prévoit une option d'achat d'un montant de 0,018% du montant HT financé, soit 99€.

Pour ce même banc de test Rafale, la société Safran Ventilation Systems a conclu un contrat de location avec Engie, concernant l'alimentation du réseau en air comprimé.

Ce contrat, d'une valeur de 293k€ a fait l'objet à son entrée en service le 16 septembre 2021, d'un loyer mensuel de 24 454 € euros sur une période de 5 ans.

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Variation des immobilisations financières brutes

k€	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	VIREMENT DE POSTE A POSTE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS CESSIONS	VALEUR FIN EXERCICE
Prêts	0	-	-	-	-
Autres	66	-	12	-	78
TOTAL	66	0	12	0	78

Safran Ventilation Systems ne détient plus aucune action en propre au 31 décembre 2024.

Tableau des filiales et participations

Néant

4.3 ACTIF CIRCULANT

Analyse des stocks

k€	31.12.2023			31.12.2024		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Matières premières	16 801	-2 873	13 928	24 957	-3 090	21 867
En cours de production	8 537	0	8 537	10 862	0	10 862
Produits Finis	2 294	-718	1 576	2 550	-773	1 777
TOTAL GENERAL	27 632	-3 591	24 041	38 369	-3 863	34 506

Etat des échéances des créances

k€	VALEURS BRUTES	DONT A 1 AN AU PLUS	DONT A PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts (1)	0	-	-
TOTAL	0	-	-
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	29 035	28 868	167
Autres créances d'exploitation	9 702	9 702	
Créances diverses hors exploitation (2)	36 866	36 866	
SOUS TOTAL	75 603	75 436	167
Charges constatées d'avance	40	40	
TOTAL	75 643	75 476	167
TOTAL GENERAL (3)	75 643	75 476	167

(1) Dont prêts accordés au cours de l'exercice néant

Dont remboursements obtenus au cours de l'exercice néant

(2) Les créances diverses hors exploitation se décomposent en :

- **Avances financières à Safran** **36 866 172**

- Créance Impôt Société néant

- Comptes courants garantie de change groupe néant

- Comptes courants intégration fiscale néant

L'avance financière au Groupe Safran fait l'objet d'une rén néant

(3) Dont avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux: néant

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont de 40k€ au 31 décembre 2024.

Ecarts de conversion active

Les écarts de conversion actif représentent 0€ au 31 Décembre 2024.

Créances concernant les entreprises liées

Les créances d'exploitation sur les sociétés de Safran sont de 3 195k€ au 31 décembre 2024.

Tableau des provisions d'actif circulant

Nature des Provisions (k€)	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Stocks et en-cours	3590	674	- 401	3 863
Créances d'exploitation	142	111	- 91	162
TOTAL	3732	785	- 492	4 025

Dont exploitation	785	-	492
Dont financière	-		
Dont exceptionnel	-		

4.4 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

DESIGNATION DES VALEURS en euro	VALEUR NOMINALE	0 D'ACQUISITION	VALEUR D'INVENTAIRE
Actions TOFINSO	38	38	762

4.5 CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (en milliers d'euros)	
Capitaux propres au 31.12.2023 (avant affectation)	31 405
Changement de méthode	
Variation des provisions réglementées	
Résultat net 2024	25 166
Distribution de dividendes	-17 800
Annulation actions propres	
Capitaux propres au 31.12.2024 (avant affectation)	38 771

(en milliers d'euros)	31.12.2023	Distribution Dividendes	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2024
Capital	1 258 316,00					1 258 316,00
Primes d'émission, de fusion,d'apport	4 749 896,72					4 749 896,72
Ecart de réévaluation	-					-
Réserves	150 638,40					150 638,40
Réserve légale	150 638,40					150 638,40
Réserves statutaires ou contractuelles	-					-
Réserves réglementées	-					-
Autres	-					-
Report à nouveau	6 938 627,09	-	507 429,18			7 446 056,27
Résultat de l'exercice	18 307 429,18	- 17 800 000,00	- 507 429,18	25 165 674,58		25 165 674,58
Subventions d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Total	31 404 907,39	- 17 800 000,00	-	25 165 674,58	-	38 770 581,97

Il n'y a aucun remboursement ni création d'action sur la période.

Capital social

Il est composé de 629 158 actions d'une valeur nominale de 2 euros au 31 décembre 2024.

Variation des provisions réglementées

Nature des Provisions (k€)	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	REPRISES 0	SOLDE FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	0	-	-	-
Provision sur immobilisations		-	-	-
Provision pour investissement		-	-	-
TOTAL		-	-	-

Résultat net par action

Le résultat net par action est de 38,86€ par action en 2024 par rapport à 28,29€ par action en 2023.

4.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Variation des provisions pour risques et charges

	Au 31.12.2023	Reclassement / Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		Au 31.12.2024
				sans objet	avec utilisation	
Pour garanties données aux clients (1)	8 953	-	1 430	-	3 561	6 822
Pour Pénalités clients (2)	9 764	-	6 448	-	3 666	12 546
Pour garantie statistique (3)	1 657	-	2 118	-	1 746	2 029
Pour pertes de change	-	-	-	-	-	-
Engagement de retraite et Médailles du Travail	3 525	-	438	-	211	3 752
Autres (4)	790	-	150	-	380	560
TOTAL	24 689	-	10 584	-	9 564	25 709
Dont dotations et reprises d'exploitation			10 584	-	9 564	
Dont dotations et reprises financières			-	-	-	
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

(1) Les autres provisions pour garantie donnée aux clients comprennent des mises à niveau technique à la charge de SAFRAN VENTILATION SYSTEMS sur des produits vendus.

(2) Les provisions pour pénalités clients tiennent compte des clauses contractuelles de pénalités en cas de retards de livraison. La provision a fait l'objet d'une reprise pour non utilisation.

(3) La provision pour garantie statistique est destinée à couvrir les défaillances de produits vendus et ceci pendant leur période de garantie commerciale, qui est généralement de 3 ans. La méthode d'évaluation retenue est basée sur des éléments statistiques qui s'appuient sur les coûts de réparations supportés au titre d'une période de garantie ramenés au chiffre d'affaires de cette même période. La reprise de provision pour garantie statistique de 1 746 K€ a fait l'objet d'une utilisation sur l'exercice à concurrence de 1 746 K€ : cette utilisation correspond aux coûts de réparation générés par l'application de la garantie.

(4) Les provisions Autres incluent les provisions liées à des contentieux ou à des claims potentielles.

Engagement de retraite : hypothèses actuarielles

Nouveau format communication Cabinet DELOITTE		
(en millions d'euros)	31.12.2024	31.12.2023
Taux d'actualisation	3,50%	4,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de rendement des actifs	3,50%	4,00%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	Age taux plein	Age taux plein
Age probable de départ personnel non cadre	Age taux plein	Age taux plein
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	INSEE 2013-2015 / TGHF05

4.7 DETTES

Etat des échéances des dettes

k€	MONTANT	DONT A 1 AN AU PLUS	DONT A PLUS 1 AN	DONT A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- deux ans au maximum à l'origine	-	-		-
- à plus de deux ans à l'origine	-	-		-
Emprunts et dettes financières divers (1)	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 366	3 366		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 465	26 465		-
Dettes fiscales et sociales	12 275	12 275		-
Autres dettes d'exploitation	237	237		-
TOTAL	42 343	42 343		-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		-
Dettes fiscales diverses (IS)	-	-		-
Autres dettes hors exploitation	4 603	4 603		-
TOTAL	4 603	4 603		-
Produits constatés d'avance	8 646	8 646		-
TOTAL GENERAL	55 592	55 592	-	-

(1) Dont

- Avances remboursables -
- Comptes courants de participation -

Dettes concernant les entreprises liées

Les dettes d'exploitation vis-à-vis des sociétés de Safran sont 1 584k€ au 31 décembre 2024.

Charges à payer rattachées aux postes de dettes

DESIGNATION	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 066
Dettes fiscales et sociales d'exploitation	12 275
Autres dettes d'exploitation	237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400
Dettes fiscales diverses	
Autres dettes diverses d'exploitation	1 168
TOTAL	40 145

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 Décembre 2024 sont de 8 646k€. Ces derniers concernent essentiellement le contrat BBHM, le Rafale et le contrat à l'heure de vol SIA.

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont de 0€ au 31 décembre 2024.

Ecarts de conversion passive

L'ensemble des dettes bénéficient de la couverture SAFRAN, il n'y a donc pas d'écart de conversion.

COMPTE DE RESULTAT

4.8 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition par zone géographique

Chiffre d'affaires France/Export (k€)	2024
France	44 730
Exportations directes	103 297
TOTAL	148 027

4.9 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Charges :

Intérêts sur avances en compte courant 0 k€

Produits :

Intérêts sur avances en compte courant 0 k€

4.10 RESULTAT EXCEPTIONNEL

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.

La charge exceptionnelle s'élève à 26,477k€ et les produits exceptionnels sont de 0k€
D'où un résultat exceptionnel s'élevant à une perte de 26,477k€

4.11 PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION

Safran a versé en 2024 un montant de 1 958k€ de participation aux salariés de Safran Ventilation Systems au titre de l'exercice 2023 dans le cadre de l'accord Groupe de mutualisation de la participation.

4.12 INTERESSEMENT

Dans le cadre de la reprise d'activité du groupe et pour tenir compte des perspectives Safran Ventilation Systems, la Direction et les organisations syndicales ont signé un second avenant à l'accord d'intéressement 2021-2022-2023 le 28 juin 2022.

Sur cette base, le montant de l'intéressement provisionné à fin 2024, s'élève à 1 304k€.

4.13 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2013, Safran Ventilation Systems est inclus dans le périmètre d'intégration fiscale de Safran.

La convention d'intégration fiscale conclue avec Safran prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à Safran SA, société tête de Groupe. Le taux d'Impôt sur les sociétés pratiqué est de 25% et une contribution additionnelle de 3.3%.

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Résultat avant Impôt & Participation	Impôt	Résultat Net
Résultat comptable	36 603	-9 278	27 325
Participation	-2 879	720	-2 159
Dotations à la provision pour investissement	0	0	0
Variation de la provision pour amortissements dérogatoires	0	0	0
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	33 724	-8 558	25 166

Répartition de l'impôt sur les sociétés

	Résultat avant Impôt & Participation	Impôt	Résultat Net
Résultat courant avant dividende	36 603	- 9 832	26 771
Dividendes reçus	0	0	
Résultat courant	36 603	-9 832	26 771
Résultat exceptionnel et participation	-2 879	720	-2 159
Crédit d'impôt recherche & cice	0	554	554
Total	33 724	-8 558	25 166

AUTRES INFORMATIONS

4.14 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Créances et Dettes d'impôts différées :

Créances

Impôts sur provisions non déductibles l'année de comptabilisation :

- Contribution sociale de solidarité (Organic)	47
- Participation des salariés	744
- Congés payés	652
- IFC	65
- Provision pour risque & charges	39
- Créances clients	29
- Provision pénalités clients	1 665
- Amortissement excédentaire & TVTS	3
	-
Total créances d'impôt différé (1)	3 243

Dettes

- Amortissements dérogatoires	-
- Amortissements fiscal frais de R&D immobilisés	-
Total dettes d'impôt différé (1)	-

(1) Ces créances d'impôts différés sont potentielles et ne font pas l'objet de comptabilisation.

4.15 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETES REELLES

Engagements financiers

Safran Ventilation Systems n'a pas d'engagement à caractère financier.

Instruments financiers détenus par Safran

Safran Ventilation Systems a bénéficié de la couverture de change de Safran, soit 1€ = 1,12\$ sur l'ensemble de l'exercice 2024. Safran Ventilation Systems bénéficiera sur 2025 des résultats des instruments de couverture de change Safran. Le portefeuille d'instrument de couverture détenu par Safran est composé d'instruments fermes et optionnels. Le cours de couverture à la date de clôture a été fixé à 1€ = 1,12\$ compte tenu des couvertures données

par le Groupe pour 2024.

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la Société et Safran S.A., une couverture de change est accordée par Safran S.A. à la Société par laquelle Safran S.A. s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la Société à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et Safran S.A. s'engage à reverser à la Société tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2024, le principal cours couvert dont a bénéficié la Société de la part de Safran S.A. a été le suivant :

- 1 EUR = 1,12 USD

Les cours couverts EUR /USD prévisionnels dont la Société devrait bénéficier de la part de Safran S.A. pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après :

- 2025 : 1 EUR = 1,12 USD

- 2026 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2024 du groupe Safran

- 2027 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2024 du groupe Safran

Safran Ventilation Systems n'utilise pas d'autres instruments financiers.

4.16 EFFECTIFS INSCRITS MOYENS ANNUELS 2024

	Effectif Moyen 2024
Cadre	181
ETAM	90
Ouvriers	80
Total	351

4.17 INFORMATIONS EN MATIERE DE REMUNERATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

4.18 LIEN AVEC SAFRAN

Au 31 décembre 2024, Safran Ventilation Systems est détenue à hauteur de 100 % par la société Safran.

Safran Ventilation Systems est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Safran.

La Société considère qu'elle n'est pas dépendante de Safran pour la réalisation de son chiffre

d'affaires et de la constitution de son carnet de commandes. En effet, Safran Ventilation Systems s'adresse à un vaste ensemble de clients qui lui sont spécifiques.

4.19 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

4.20 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Conformément à la loi N° 2014-288 du 5 mars 2014, le compte personnel de formation a été mis en place à compter du 1er janvier 2015, les heures acquises au titre du droit individuel à la formation, et non consommées au 31 décembre 2024 sont conservées.

4.21 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges sont essentiellement liés à la refacturation du personnel muté entre filiales du groupe (250 k€) ainsi que la refacturation salaires chargés et frais de déplacements de 2 expatriés chez SVS LLC aux US (364k€).

4.22 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

k€	Total	Total	Total	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024			
Garanties de restitutions d'acompte						
Garanties de bonne fin / exécution	810	660	504			504
Garanties de dispenses de garanties						
Autres engagements donnés	1653	1276	917		917	
Total engagements donnés	2463	1936	1421		917	504
Garanties de restitutions d'acompte						
Garanties de bonne fin / exécution						
Garanties de dispenses de garanties						
Autres engagements reçus						
Total engagements reçus						